

AXE 2 : ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP

Prendre en compte le handicap lors de la phase d'accueil dans la structure

Cette formation permet aux professionnels d'avoir des clés pour aborder les situations de handicap visibles ou invisibles et favoriser l'accessibilité dès la première prise de contact.

Objectifs de la formation

- ✓ Prendre en compte le handicap lors du premier contact.
- ✓ Adapter les modalités d'accueil.
- Savoir aborder la question du handicap avec la personne.
- Savoir informer la personne : connaître les relais et les ressources adaptées spécialisées dans le champ du handicap.
- Connaître les principaux types de handicaps invisibles.

Descriptif de la formation

- Le cadre réglementaire de la loi de 2005 : définition du handicap, nouvelle classification des handicaps.
- Présentation des différentes typologies de handicap.
- Identifier les principaux types de handicaps invisibles ainsi que leurs répercussions.
- Prendre en compte le handicap dès la phase d'accueil.
- Comment aborder et questionner les futurs apprenants sur leur situation de handicap.
- Les besoins et modalités de compensation.
- Partager les conduites et les bonnes pratiques à privilégier pour faciliter l'accueil en formation.

Public éligible

Référents handicap des organismes de formation (OF, CFA, OFA) formés, référents de parcours, professionnels des structures de l'insertion et de la formation, chargé de l'information et de l'accueil des personnes en situation de handicap, chargés de recrutement.

Prérequis:

Pas de prérequis.

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur une méthode participative basée sur l'expérience du formateur et met l'accent sur l'interactivité :

- Alternance entre théorie et pratique
- Études de cas et retours d'expériences
- Quizz
- Mises en situation
- Mise en pratique sur site lors de l'intersession

Animation territoires nord et est :

PG Coaching Conseil Formation - Patrick Genty

Document(s) remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation

Inscription obligatoire sur le site internet :

www.crfh-handicap.fr

Dates et lieux de formation à consulter sur notre site internet

LES COÛTS PÉDAGOGIQUES DE CETTE FORMATION SONT PRIS EN CHARGE PAR * :









CENTRE RESSOURCE FORMATION HANDICAP